

## Location des salles et équipements municipaux - Tarifs 2026

Pour tous les usages ponctuels, les éventuelles journées suivant la 1ère journée de location seront facturées 50% du tarif complet.

### 1. SALLES DE REUNION, CONFERENCE, ENTRETIEN

Un cautionnement sous la forme d'un prélèvement automatique du montant ci-après sera actionné si besoin après un état des lieux du bâtiment et/ou matériel mis à disposition en cas de constatation de dommages.

Caution	150 €
---------	-------

#### Abattoirs : salles Audubon et Bossuet (à l'étage)

Usages : réunions, conférences, formations

1 table et 10 chaises dans chaque salle

	Tarifs 2026 (TTC)	
	Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h
Associations Ancenis-Saint-Géréon	30,30 €	45,40 €
Associations hors Ancenis-Saint-Géréon et C.E. ou professionnels	75,70 €	113,50 €

#### Abattoirs : salles La Fontaine, Voltaire, Molière, La Bruyère

Usages : réunions, conférences, formations

	Tarifs 2026 (TTC)	
	Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h
Associations Ancenis-Saint-Géréon	40,40 €	60,50 €
Associations hors Ancenis-Saint-Géréon et C.E. ou professionnels	100,90 €	151,40 €

#### Abattoirs : salle Montesquieu

Usages : réunions, conférences, formations

10 tables et 40 chaises

	Tarifs 2026 (TTC)	
	Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h
Associations Ancenis-Saint-Géréon	50,50 €	75,70 €
Associations hors Ancenis-Saint-Géréon et C.E. ou professionnels	126,10 €	189,20 €

#### Espace Corail - Salle de conférence (50 personnes)

Usages : réunions, conférences, formations, entretiens, permanences

	Tarifs 2026 (TTC)	
	Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h
Associations Ancenis-Saint-Géréon	50,50 €	75,70 €
Associations hors Ancenis-Saint-Géréon et C.E. ou professionnels	126,10 €	189,20 €

#### Espace Corail - Autres salles

Usages : réunions, entretiens, permanences

Salles de permanence 1, 2, 3 et 4 (4 personnes)

Salle de réunion n°2 (10 personnes)

Salle de réunion n°3 (20 personnes)

	Tarifs 2026 (TTC)	
	Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h
Associations Ancenis-Saint-Géréon	30,30 €	45,40 €
Associations hors Ancenis-Saint-Géréon et C.E. ou professionnels	75,70 €	113,50 €

#### Salle de réunion du Pontreau (6 tables - 25 chaises)

Usages : réunions

	Tarifs 2026 (TTC)	
	Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h
Associations Ancenis-Saint-Géréon	40,40 €	60,50 €
Associations hors Ancenis-Saint-Géréon et C.E. ou professionnels	100,90 €	151,40 €

## 2. SALLES MULTIUSAGES

Un cautionnement sous la forme d'un prélèvement automatique du montant ci-après sera actionné si besoin après un état des lieux du bâtiment et/ou matériel mis à disposition en cas de constatation de dommages.

Caution	150 €
---------	-------

### Abattoirs : salles Petipa et Montaigne

Usages : pratiques artistiques et de loisirs

		Tarifs 2026 (TTC)	
		Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h
Associations Ancenis-Saint-Géréon		60,50 €	90,80 €
Particuliers Ancenis-Saint-Géréon		90,80 €	136,20 €
Particuliers ou Associations hors Ancenis-Saint-Géréon et C.E. ou pros		151,40 €	227,00 €

### Salle Horizon (7 tables - 40 chaises - réfrigérateur - évier)

Usages : réunion, réception et pratiques de loisirs

		Tarifs 2026 (TTC)	
		Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h
Associations Ancenis-Saint-Géréon		30,30 €	45,40 €
Particuliers Ancenis-Saint-Géréon		60,50 €	90,80 €
Particuliers ou Associations hors Ancenis-Saint-Géréon et C.E. ou pros		121,10 €	181,60 €

### Halte nautique Saint-Pierre (12 tables - 50 chaises - réfrigérateur - évier)

Usages : réunion, réception

**Cette salle n'est pas mise à la location durant la période hivernale, à savoir du 15 novembre au 15 mars.**

		Tarifs 2026 (TTC)	
		Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h
Associations Ancenis-Saint-Géréon		40,40 €	60,50 €
Particuliers Ancenis-Saint-Géréon		80,70 €	121,10 €
Particuliers ou Associations hors Ancenis-Saint-Géréon et C.E. ou pros		161,40 €	242,20 €

### Salle de la Corderie (18 tables - 90 chaises - petit réfrigérateur - évier)

Usages : réunion, réception et pratique de loisirs

		Tarifs 2026 (TTC)	
		Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h
Associations Ancenis-Saint-Géréon		30,30 €	45,40 €
Particuliers Ancenis-Saint-Géréon		60,50 €	90,80 €
Particuliers ou Associations hors Ancenis-Saint-Géréon et C.E. ou pros		121,10 €	181,60 €

### Maison du Temps Libre - Grande salle

Usages : réunion, réception (sans espace cuisine) et pratique de loisirs

		Tarifs 2026 (TTC)	
		Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h
Associations Ancenis-Saint-Géréon		40,40 €	60,50 €
Particuliers Ancenis-Saint-Géréon		80,70 €	121,10 €
Particuliers ou Associations hors Ancenis-Saint-Géréon et C.E. ou pros		161,40 €	242,20 €

### Salle René Bossard (10 tables - 50 chaises - réfrigérateur - évier - four pour réchauffer)

Usages : réunion, réception et pratique de loisirs

		Tarifs 2026 (TTC)	
		Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h
Associations Ancenis-Saint-Géréon		50,50 €	75,70 €
Particuliers Ancenis-Saint-Géréon		100,90 €	151,40 €
Particuliers ou Associations hors Ancenis-Saint-Géréon et C.E. ou pros		201,80 €	302,70 €

**Salle Arc-en-ciel (30 tables - 120 chaises - sonorisation - réfrigérateur - évier - four pour réchauffer)***Usages : réunion, réception et pratique de loisirs*

	Tarifs 2026 (TTC)	
	Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h
Associations Ancenis-Saint-Géréon	60,50 €	90,80 €
Particuliers Ancenis-Saint-Géréon	121,10 €	181,60 €
Particuliers ou Associations hors Ancenis-Saint-Géréon et C.E. ou pros	242,20 €	363,20 €

**Espace Edouard Landrain - Complexe de la Charbonnière (matériel disponible sur réservation)***Usages : réunion, conférence, forum, réception et pratique de loisirs*

	Tarifs 2026 (TTC)	
	Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h
<i>Hall de la Charbonnière / Salle de la Sablière</i>		
Associations Ancenis-Saint-Géréon	40,40 €	60,50 €
Particuliers Ancenis-Saint-Géréon	80,70 €	121,10 €
Particuliers ou Associations hors Ancenis-Saint-Géréon et C.E. ou pros	161,40 €	242,20 €

**Salle de la Charbonnière**

	Tarifs 2026 (TTC)	
	Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h
Associations Ancenis-Saint-Géréon	151,40 €	227,00 €
Particuliers Ancenis-Saint-Géréon	302,70 €	454,10 €
Particuliers ou Associations hors Ancenis-Saint-Géréon et C.E. ou pros	605,40 €	908,10 €

**Salle omnisport du Gotha**

<i>Types d'utilisation</i>	Tarifs 2026 (TTC)	
	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h	
Possibilité de location réservée exclusivement aux associations communales pour des manifestations (vide-grenier marché de Noël...) avec priorité aux associations sportives selon leur planning de championnat	227,00 €	

### 3. GRANDES SALLES DE RECEPTION - Salles Loire et Salle des Fêtes du Gotha

Les grandes salles de réception peuvent chacune être louée avec ou sans cuisine (qui pour information, se compose d'une chambre froide).

Une participation aux charges du montant ci-après sera appliquée une fois par location et ce peu importe la durée de la location (sauf exceptions listées au point 4. REGLES GENERALES DE LOCATION DES SALLES).

Participation aux charges : Salle des fêtes du Gotha / Petite salle Loire seule	150 €
Participation aux charges : Grande salle Loire seule ou ensemble des salles Loire	200 €

Un cautionnement sous la forme d'un prélèvement automatique du montant ci-après sera actionné si besoin après un état des lieux du bâtiment et/ou matériel mis à disposition en cas de constatation de dommages.

Caution	1 500 €
---------	---------

#### **A l'occasion d'une sépulture :**

Tarif préférentiel consenti dans les salles Loire et la salle des fêtes du Gotha selon le droit à inhumation sur la commune.

La réservation, la mise en place et la facturation de la location peuvent être confiées aux entreprises de pompes funèbres.

Participation aux frais à l'occasion d'une sépulture	200 €
------------------------------------------------------	-------

Pour les autres salles, le tarif "particulier Ancenis-Saint-Géron" sera appliqué.

#### **Salle des fêtes du Gotha (sonorisation, vidéoprojecteur et cuisines possibles)**

Usages : réunion, réception et pratique de loisirs

#### **Salle des fêtes du Gotha (petite et grande salle)**

	Tarifs 2026 (TTC)	
	Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h
Associations Ancenis-Saint-Géron	100,90 €	151,40 €
Particuliers Ancenis-Saint-Géron	201,80 €	302,70 €
Particuliers ou Associations hors Ancenis-Saint-Géron et C.E. ou pros	403,60 €	605,40 €

#### **Cuisine (elle ne peut pas être louée seule)**

	Tarifs 2026 (TTC)	
Associations Ancenis-Saint-Géron	100,90 €	
Particuliers Ancenis-Saint-Géron		201,80 €
Particuliers ou Associations hors Ancenis-Saint-Géron et C.E. ou pros		403,60 €

#### **Si uniquement la petite salle du Gotha**

	Tarifs 2026 (TTC)	
	Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h
Associations Ancenis-Saint-Géron	40,40 €	60,50 €
Particuliers Ancenis-Saint-Géron	80,70 €	121,10 €
Particuliers ou Associations hors Ancenis-Saint-Géron et C.E. ou pros	161,40 €	242,20 €

**Espace Edouard Landrain - Salles Loire** (sonorisation, vidéoprojecteur et cuisines possibles)

Usages : réunion, conférence, forum, réception

LOCATION DU LUNDI AU JEUDI INCLUS		
Tarifs 2026 (TTC)		
	Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h
<b>Petite salle Loire</b>		
Associations Ancenis-Saint-Géréon	50,50 €	75,70 €
Particuliers Ancenis-Saint-Géréon	100,90 €	151,40 €
Particuliers ou Associations hors Ancenis-Saint-Géréon et C.E. ou pros	201,80 €	302,70 €
<b>Grande salle Loire</b>		
Associations Ancenis-Saint-Géréon	100,90 €	151,40 €
Particuliers Ancenis-Saint-Géréon	201,80 €	302,70 €
Particuliers ou Associations hors Ancenis-Saint-Géréon et C.E. ou pros	403,60 €	605,40 €
<b>Cuisine (elle ne peut pas être louée seule)</b>		
Associations Ancenis-Saint-Géréon	100,90 €	
Particuliers Ancenis-Saint-Géréon	201,80 €	
Particuliers ou Associations hors Ancenis-Saint-Géréon et C.E. ou pros	403,60 €	

LOCATION VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE ET JOUR FERIE		
Tarifs 2026 (TTC)		
	Forfait pour moins de 4h consécutives	Forfait au-delà de 4h consécutives dans la limite de 18h
<b>Petite salle Loire</b>		
Associations Ancenis-Saint-Géréon	61,60 €	92,40 €
Particuliers Ancenis-Saint-Géréon	123,20 €	184,80 €
Particuliers ou Associations hors Ancenis-Saint-Géréon et C.E. ou pros	246,40 €	369,50 €
<b>Grande salle Loire</b>		
Associations Ancenis-Saint-Géréon	125,30 €	187,90 €
Particuliers Ancenis-Saint-Géréon	250,50 €	375,80 €
Particuliers ou Associations hors Ancenis-Saint-Géréon et C.E. ou pros	501,00 €	751,50 €
<b>Cuisine (elle ne peut pas être louée seule)</b>		
Associations Ancenis-Saint-Géréon	100,90 €	
Particuliers Ancenis-Saint-Géréon	201,80 €	
Particuliers ou Associations hors Ancenis-Saint-Géréon et C.E. ou pros	403,60 €	

## 4. REGLES GENERALES DE LOCATION DES SALLES

Les salles municipales sont mises à disposition avec le matériel associé. Pour toute demande de matériel supplémentaire, la livraison (aller et retour) est facturée suivant le tarif en vigueur.

### USAGE REGULIER

Les associations dont le siège social se situe à Ancenis-Saint-Géron ont accès aux salles municipales et équipements sportifs pour leur activité régulière sur la base d'un planning établi au préalable par les services municipaux.

Ce même accès est consenti à des organismes à but non lucratif ayant une mission d'intérêt général pour la commune.  
Cette mise à disposition ne donne pas lieu à facturation.

### USAGE PONCTUEL

**Pour tous les usages ponctuels, les éventuelles journées suivant la 1ère journée de location seront facturées 50% du tarif complet.**

#### *Pour les associations :*

- . Pour leurs réunions internes** : les associations dont le siège social se situe à Ancenis-Saint-Géron ont accès aux salles municipales en fonction de la disponibilité des salles. Cette mise à disposition ne donne pas lieu à facturation (ni même de participation aux charges).
- . Pour leurs événements générant des recettes** (entrée payante, buvette, droits de place pour exposants...) : les locations des salles Loire / Charbonnière-Sablière / Salle des fêtes du Gotha, Arc-en-ciel et Temps libre, sont facturées à partir de la 2ème location de l'année. Sont exemptés les événements organisés au profit d'associations ou œuvres caritatives.
- . Pour tout usage ponctuel (hors réunion et assemblées générales) dès la 1ère réservation** : le forfait "participation aux charges" des salles Loire et de la salle des fêtes du Gotha est appliqué.

#### *Pour les partenaires publics de la commune :*

La mise à disposition de salles municipales ne donne pas lieu à facturation.

#### *Pour les établissements scolaires :*

La mise à disposition de salles municipales ne donne pas lieu à facturation, à l'exception du forfait "participation aux charges" des salles Loire et de la salle des fêtes du Gotha.

#### *Pour les partis ou mouvements politiques à l'occasion des élections nationales ou européennes :*

La mise à disposition de salles municipales ne donne pas lieu à facturation, à l'exception du forfait "participation aux charges" des salles Loire et de la salle des fêtes du Gotha.

#### *A l'occasion d'un événement culturel :*

La mise à disposition de salles municipales donne lieu à facturation. Se référer alors aux tarifs de la salle en question selon le statut de l'organisateur.

### NEGLIGENCES

Si les services municipaux constatent des négligences répétées ou graves de la part des utilisateurs : défaut d'extinction des lumières, dépassement horaire, manque de respect du matériel, déchets en excès ou entorse aux règles d'usages, une pénalité est susceptible d'être appliquée. Le cas échéant, les frais de réparation et le coût horaire des agents mobilisés pour réparer un dommage sont également susceptibles d'être refacturés.

Pénalité forfaitaire manquement aux règles d'usage	50 €
----------------------------------------------------	------